

CC1804MOB01 Mobilité : élaboration d'un Plan Local de Déplacements

Conseil communautaire du lundi 9 avril 2018

Convocation du 3 avril 2018

78120 RAMBOUILLET

Affichée le 3 avril 2018

Présidence : Marc ROBERT

Secrétaire de Séance : Claude CAZANEUVE

Conseillers titulaires		Suppléants	Absents représentés par
ALIX Martial	PT	GUYOT Jean-Marc	
ALLES Marc	PT	CHANCLUD Maurice	
BARBOTIN Gaël	REP		PIQUET Jacques
BARON Jean-Louis	PT		
BARTH Jean-Louis	REP		SIRET Jean-François
BATTEUX Jean-Claude	PS	ALOISI Henri	
BEBOT Bernard	PT		
BEHAGHEL Isabelle	REP	MORVANNIC Christian	GOURLAN Thomas
BERTHIER Françoise	PT	ROSTAN Corinne	
BLANCHELANDE Jean-Pierre	A		
BONTE Daniel	PT		
BOURGEOIS Bernard	PT	LECOURT Guy	
BRUNEAU Jean-Michel	REP		HUSSON Jean-Claude
CABRIT Anne	REP	BOURGY Jean-Hugues	ALIX Martial
CARESMEL Marie	REP		PETITPREZ Benoît
CAZANEUVE Claude	PT	PELOYE Robert	
CHEVRIER Philippe	A		
CHRISTIANNE Janine	REP		POULAIN Michèle
CONVERT Thierry	PT	DUBOIS Pierre	
CROZIER Joëlle	PT		
DAVID Christine	PS	DUPRAT Michèle	
DEMICHELIS Janny	PT	LENTZ Jacques	
DEMONT Clarisse	PT		
DERMY Christophe	REP	MINGAUT Bernard	LIBAUDE Régine
DESCHAMPS Paulette	PT		
DRAPPIER Jacky	PT	BILLON Georges	
FANCELLI Dominique	REP		POMMET Raymond
FLORES Jean-Louis	PS	VERAGEN Jean-Jacques	
GAILLOT Anne-Françoise	PT	LE MEN Pascal	
GHIBAUDE Jean-Pierre	REP	KOPPE Pierre-Yves	CAZANEUVE Claude

GNEMMI Joëlle	PT		
GOURLAN Thomas	PT		
GUENIN Monique	PT	OTT Ysabelle	
HILLAIRET Christian	PT		
HUSSON Jean-Claude	PT		
IKHELF Dalila	PT		
JUTIER David	PT		
LAMBERT Sylvain	A	MOREAUX Eric	
LANEYRIE Claude	PT		
LE BER Fernand	PT		
LE VEN Jean	REP		JUTIER David
LECLERCQ Grégoire	A		
LIBAUDE Régine	PT	FOUCAULT Assunta	
MALARDEAU Jean-Pierre	PT	JOUVE Bernard	
MAURY Yves	PT	QUINAULT Anne-Marie	
MEMAIN René	PS	RANCE Chantal	
NOEL Olivier	PT	BERTRAND Louisa	
OUBA Jean	PT	DOUBROFF Frédéric	
PETITPREZ Benoît	PT		
PICARD Daniel	PT		
PIQUET Jacques	PT		
POISSON Jean-Frédéric	A		
POMMET Raymond	PT		
POULAIN Michèle	PT		
POUPART Guy	PT	DARCQ Patricia	
QUERARD Serge	PT	SAISY Hugues	
RESTEGHINI Marie-Cécile	PT		
ROBERT Marc	PT		
ROGER Isabelle	PT		
ROLLAND Virginie	PT		
SALIGNAT Emmanuel	REP	HOIZEY Florence	ROBERT Marc
SCHMIDT Gilles	PT		
SIRET Jean-François	PT		
TROGER Jacques	PT	BARDIN Dominique	
YOUSSEF Leïla	PT		
ZANNIER Jean-Pierre	PT	THEVARD Nicolas	

PT : présent titulaire - PS : présent suppléant - Rep : Représenté - 0 : ne prend pas part au vote - X : ne siège pas - A : absent excusé

Conseillers : 66	Présents : 49	Représentés : 12	Votants potentiels : 61	Absents : 5
	Présents titulaires : 45			
	Présents suppléants : 4			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016363-0001 en date du 28 décembre 2016 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du 1^{er} janvier 2017,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° CC1701AD06 en date du 26 janvier 2017 portant délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire donnée au Président de Rambouillet Territoires.

Considérant que pour comprendre les déplacements sur le territoire et planifier les actions en lien avec le projet de territoire de l'agglomération, le PLHI et le PCAET, Rambouillet Territoires veut élaborer un Plan Local de Déplacements,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité**

DECIDE d'approuver la mise en œuvre d'un Plan Local de Déplacement (PLD) comprenant un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation, ainsi que les moyens nécessaires pour son élaboration,

RAPPELLE que le Conseil communautaire à charger le Président, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer les demandes de subventions auprès des divers organismes sans limitation de montant,

PRECISE que la dépense est inscrite au budget général de RT, sous l'imputation MOBI/020/815/2031,

DONNE tout pouvoir au Président ou à son représentant pour l'application de cette délibération.

Fait à Hermeray, le 9 avril 2018.

Marc ROBERT,
Maire de Rambouillet,
Président de Rambouillet Territoires

